

Paris soutient de nombreuses rénovations thermiques des logements

Dans le cadre de son action pour le climat, la Ville de Paris va poursuivre son programme de rénovation thermique des logements sociaux et privés. Plus d'1Md€ seront mobilisés avec les bailleurs pour la rénovation thermique de 27.000 logements dans le parc social et des actions menées dans le parc privé.

Dans le cadre de son Plan Climat Énergie territorial, la Ville de Paris s'est lancée dans un programme d'actions ambitieux pour réduire de 30% les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre liées aux immeubles du parc social. C'est pourquoi Paris rénove ce parc existant au rythme soutenu de 4.500 logements par an, soit à l'horizon de 2020 un objectif de 27 000 rénovations thermiques de logements sociaux.

Sur la période 2010-2015, ce sont déjà près de 27 000 logements sociaux qui ont bénéficié de financements au titre d'opérations de rénovation Plan Climat Energie.

Parmi les logements qui bénéficieront de rénovation thermique, on pourra par exemple citer la rénovation thermique d'importants ensembles comme les groupes « Botha » (125 logements PH dans le 20ème), « Frequel Fontarabie » (133 logements RIVP dans le 20ème), « Potain Bois » (258 logements PH dans le 19ème), « Roquette Ranvier » (316 logements PH dans le 11ème).

Par ailleurs, concernant le parc privé, le démarrage opérationnel du « Plan 1 000 immeubles », aura lieu en 2016 et se déroulera en 4 phases : un plan de communication pour mobiliser les syndics, un appel à candidatures, la sélection des immeubles qui seront accompagnés dans leur rénovation thermique et enfin la valorisation de projets exemplaires ainsi réalisés.

Dans ce cadre, les copropriétés bénéficieront de financements en faveur de la performance énergétique.

« Ce programme de rénovation thermique des logements d'une ampleur inédite en France, marque une nouvelle fois l'engagement résolu de la ville en faveur de la transition énergétique et contre le dérèglement climatique, tout en améliorant le confort de vie des habitants », souligne Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du Plan Climat Énergie territorial.

« Grâce à ces travaux, les factures énergétiques des ménages habitant des logements sociaux rénovés sont en général plus faibles que la moyenne, à hauteur de 75% » estime Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris en charge du logement et de l'hébergement d'urgence.